



Pourquoi le PNR de Gâtine ne sera pas officialisé avant 2027

Depuis la validation du lancement du projet par la Région en 2016, de l'eau a coulé sous les ponts de Gâtine. Une nouvelle étape a été franchie cet été avec le feu vert du préfet de région. Mais nouveau retard : le projet du parc naturel régional va devoir patienter jusqu'aux prochaines échéances municipales.



Le parc naturel régional prend forme, tout doucement. | CO

Le pari naturel régional prend forme, tout doucement.

Publié le 26/09/2025 à 16h36



En ce mois de septembre, le Pays de Gâtine, porteur du projet de Parc naturel régional (PNR), a souhaité faire le point sur l'avancée du dossier. Une bonne nouvelle : le préfet de région a validé la charte du projet le 21 juillet. « « C'est l'étape très importante dans la procédure de création d'un parc naturel régional. C'est l'aboutissement. C'est lui qui reconnaît la qualité du projet. Cet avis permet de valider le niveau, la qualité de la stratégie développée localement dans le cadre de la charte par les élus locaux, les acteurs socio-économiques du territoire. Nous arrivons donc au niveau attendu par le » « label » « , si on peut l'appeler ainsi, d'un Parc naturel régional en France, » »explique Ronan Cesbron, directeur du Pays de Gâtine.

Lire aussi : [Dans les Deux-Sèvres, un projet de Parc naturel régional franchit deux nouvelles étapes](#)

D'autres étapes vont suivre, Une évaluation environnementale qui va se dérouler dans les prochaines semaines. Viendra ensuite une phase d'enquête publique, sur une période d'un mois. Un nouveau palier à franchir, qui sera mis en pause, le temps que passent les prochaines élections. Certains diront qu'en Gatine, la patience, on connaît.

Ne pas en faire un sujet de campagne

Car s'il y a une bonne nouvelle, il y en a une un peu moins bonne. L'enquête publique qui était originellement programmée pour cette année est repoussée. « **On ne peut pas la présenter avant les élections municipales. On ne veut pas que ce soit un sujet de campagne. Ce n'est pas un projet de deux ans, c'est un projet de plus long terme** », commente Didier Gaillard, président du Pays de Gâtine.

Lire aussi : [Parc naturel régional de Gâtine : pourquoi il ne sera pas validé avant les élections de 2026](#)

L'élu ménigoutais revient sur le travail effectué en amont, notamment de 2022 à 2024. Certains mots reviennent souvent dans sa bouche : « **Des bons moments** ». De bons moments lors desquels ils sont allés à la rencontre des élus, et de la population. « **On a visité 74 communes sur 84 pour faire la présentation de notre projet aux conseils municipaux. On a fait 74 rencontres. Et ce qui était atypique, c'était l'interprétation, leur analyse du projet. On faisait ça avant, ou après le conseil.** »

LES PAYSAGES DE LA GÂTINE

Les sept unités paysagères

linéaire de haies (2012)	12 967,50 km
linéaire de cours d'eau	1 312,67 km
cours d'eau principaux	Le Thouet, l'Autize
superficie en zone Natura 2000	15 523 ha (soit 2,7% du territoire)

L'entre-Plaine et Gâtine

La vallée de l'Autize

La plaine de Niort

La vallée du Thouet

La plaine de Thouars

La Gâtine Poitevine

Les contreforts de Gâtine

INFOGRAPHIE CO / 06 - source : gatine.org

Les paysages de la Gâtine. | INFOGRAPHIE CO

Trois PNR « dans les tuyaux »

Le vice-président aux transitions écologique et énergétique de la région Nouvelle-Aquitaine, Guillaume Riou, était également présent pour parler des avancées du PNR.
 « Aujourd'hui, nous avons cinq parcs naturels régionaux en fonctionnement. Trois dans les tuyaux, dont celui de Gâtine poitevine, qui est le plus avancé. Pour nous, l'important c'est d'avoir des désirs qui partent des territoires. »

Il a mis en avant la volonté du président de Région « qui souhaite mettre l'accent sur la protection des écosystèmes, des haies, des prairies, et l'intérêt de rendre visibles les compatibilités entre le développement économique et l'aménagement du territoire. »

« Ça tombe bien, c'est le projet conduit en Gâtine. »

Une relecture de l'État

Quant aux prochaines étapes du PNR, Ronan Cesbron termine : « Un retour avec une délibération de la Région sera l'étape suivante, car c'est elle qui a la main sur la création des PNR en France. Après, on ira sur une dernière relecture de l'État. On retournera voir les communes pour une délibération pour valider la charte, et adhérer aux futurs syndicats mixtes de gestion des PNR ».

Puis viendra le moment de l'attente, pour la validation, avant que le décret de classement ne soit enfin signé à quatre mains, par le Premier ministre et le ministre de l'Environnement. Et cela, pas avant 2027.

Les dates clés



